



SHARING ECONOMY FOR SENIORS

IO4 – ARTICLE SCIENTIFIQUE



Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union



Table des matières

1. Introduction
2. Cadre de l'étude
3. Conception de l'étude
4. Brève présentation du panel de répondants
5. Résultats de l'étude
 - 5.1. Incorporation des politiques de l'UE dans le cadre national
 - 5.2. Recommandations concernant l'amélioration des compétences numériques des seniors
 - 5.3. Recommandations concernant les opportunités d'apprentissage et de formation des seniors
 - 5.4. Evaluation de l'impact de la participation des seniors à l'économie de partage
 - 5.5. Solidarité intergénérationnelle
6. Conclusions

Bibliographie

Annexe



1. Introduction

Au cours de la dernière décennie, nous observons un large débat autour du développement de nouvelles formes d'économie comme l'économie de partage, l'économie collaborative, ou même l'économie de pair à pair (Selloni, 2017). Au-delà de certaines différences, ces nouveaux modèles ont en commun de proposer un fonctionnement alternatif et non formel de l'économie. Comprendre le rôle de ces modèles est d'autant plus important qu'il s'agit d'un phénomène en pleine expansion, capable de perturber les industries et les marchés établis (Dreyer et al., 2017). Selon Laamanen et al. (2016), l'économie de partage fait référence à "un écosystème socio-économique qui utilise communément les technologies de l'information pour connecter différentes parties prenantes - individus, entreprises, gouvernements et autres - afin de créer de la valeur en partageant leurs capacités excédentaires de produits et services". Ce mode d'organisation semble représenter un changement important dans la façon dont les affaires et la consommation sont organisées et évidemment, de nombreux secteurs économiques sont impactés par cette évolution, y compris l'hébergement, les déplacements en véhicule, la main-d'œuvre, la nourriture, ainsi que les services à la personne. Par conséquent, l'économie de partage est basée sur la "coordination de l'utilisation des ressources".

Ces dernières années, la valeur de l'économie de partage mondiale a explosé : de 15 milliards de dollars en 2014, elle devrait atteindre 335 milliards de dollars en 2025 (Mazareanu, 2019), ce qui correspond à un taux de croissance annuel moyen d'environ 33 %. En parallèle, selon la même source, on estime que les revenus mondiaux de l'économie du partage passeront de 18,6 milliards de dollars en 2017 à 40,2 milliards de dollars en 2022. Le développement toujours plus important des plateformes numériques (technologies de mise en relation entre fournisseurs et consommateurs) a largement stimulé l'économie de partage, modifiant la façon dont les gens consomment les produits et les services (Muñoz & Cohen, 2017).

Ce succès ne doit pas masquer la nature de plus en plus ambivalente de l'économie de partage car elle "englobe des pratiques et des secteurs très hétérogènes, et couvre un large spectre de formes organisationnelles, allant des initiatives à but lucratif aux initiatives à but non

lucratif " avec le risque de perturber ses noyaux fondateurs : L'économie de l'accès, l'économie de la plateforme et l'économie communautaire (Acquier et al., 2017). De toute évidence, une large partie de la littérature scientifique récente relative à l'économie de partage s'est concentrée uniquement sur la question des nouvelles perspectives commerciales dues à l'utilisation des TIC, notamment des plateformes numériques. Ceci explique l'existence d'une certaine confusion autour du concept, de sorte que certains auteurs (Belk, 2014, Acquier et al. 2017), en raison de la nature ambivalente de certaines pratiques, proposent de distinguer l'économie de partage de la "Pseudo" économie de partage. Le premier concept peut être caractérisé comme le "vrai" ou "idéal", basé sur le principe collaboratif et des systèmes qui ne sont basés ni sur la hiérarchie ni sur la compétition (De Grave, 2016), tandis que le second fait référence à des "pratiques se faisant passer pour du partage" (Belk, 2014) avec des motivations claires de profit et des aspects purement commerciaux. L'introduction d'une telle distinction peut être justifiée par le fait que, progressivement, une partie de l'économie de partage est passée d'un concept subsidiaire à un grand secteur avec la participation de grandes entreprises. Cependant, cela ne signifie pas, contrairement à ce que prédit De Grave (2016), que l'économie de partage pure est condamnée à disparaître. Nous pouvons simplement admettre qu'en raison de son intention clé : partager c'est d'abord aider et créer des connexions humaines, son expansion future sera en proportion limitée par rapport à la pseudo économie de partage .

Dans ce contexte, l'un des principaux objectifs du présent document est de tenter d'évaluer les avantages que les seniors peuvent tirer en utilisant l'économie de partage. On suppose qu'une telle utilisation pourrait contribuer à limiter l'isolement social et/ou géographique que beaucoup d'entre eux connaissent. Ces bénéfices peuvent être perçus à la fois en termes de bien-être général, de qualité de vie et de viabilité économique. Néanmoins, leur implication dans l'économie du partage repose sur certains prérequis, notamment leur capacité à utiliser les nouvelles technologies et les plateformes numériques. Il est donc nécessaire de souligner (i) l'importance d'obtenir des résultats d'apprentissage de qualité, en particulier lorsqu'on travaille avec des groupes qui ne sont pas suffisamment compétents en matière de TIC, comme les seniors, ainsi que (ii) la nécessité de diffuser des connaissances sur l'économie du

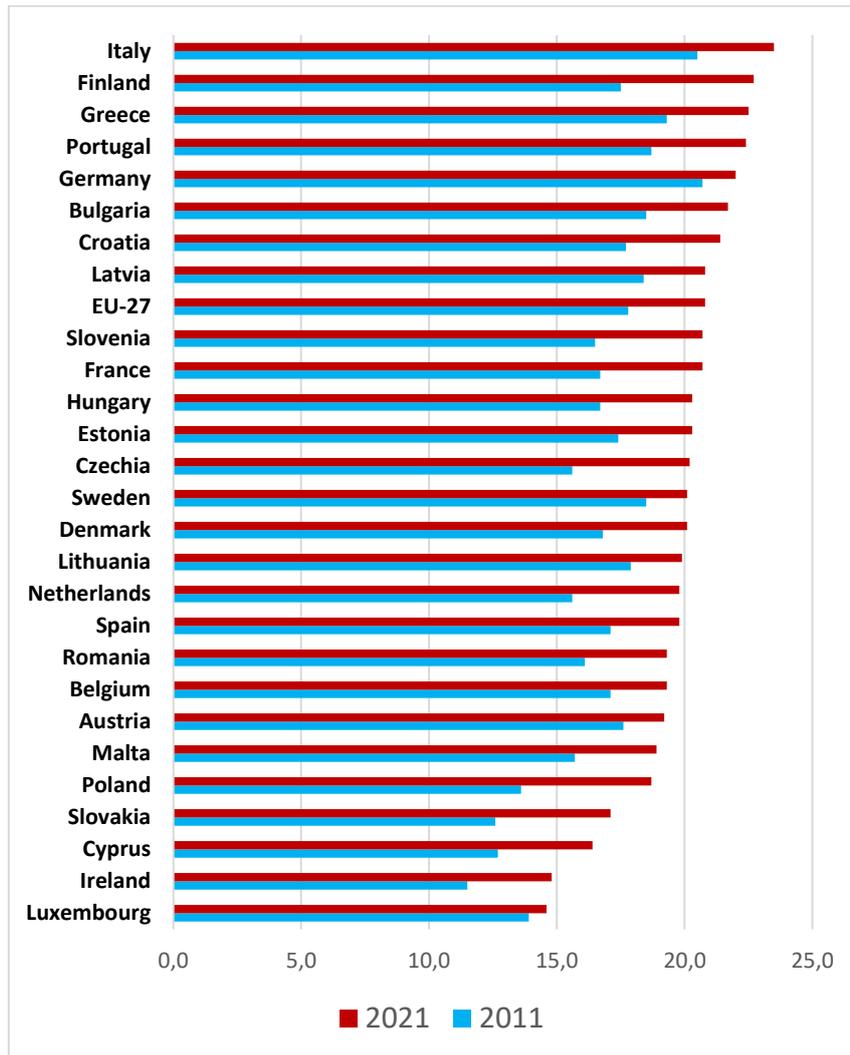
partage. Comme l'ont noté Mair et Reischauer (2016), "nous savons peu de choses sur l'importance de l'économie du partage pour la vie sociale (impact)".

Par conséquent, ce document se concentre principalement sur les résultats et les recommandations pour une politique appropriée qui contribuera à améliorer l'implication des seniors dans les activités économiques et sociales.

2. Cadre de l'étude

Le vieillissement est une évolution mondiale inévitable, et l'Union européenne n'échappe pas à ce phénomène, bien au contraire. Cette révolution démographique, telle qu'elle est appelée par différents experts (Cabrera & Malanowski, 2009) ainsi que par la Commission européenne, affecte la société et nous oblige à prendre conscience que nous vivons dans une société multi-générationnelle. En 2021, la proportion de la population âgée de 65 ans et plus dans l'UE sera d'environ 20,8% contre 17,8% dix ans auparavant. Le processus est beaucoup plus avancé dans le cas de pays comme l'Italie et la Grèce, contrairement à l'Espagne, tandis que la France et la Slovénie ne sont pas loin de la moyenne de l'UE (graphique 1).

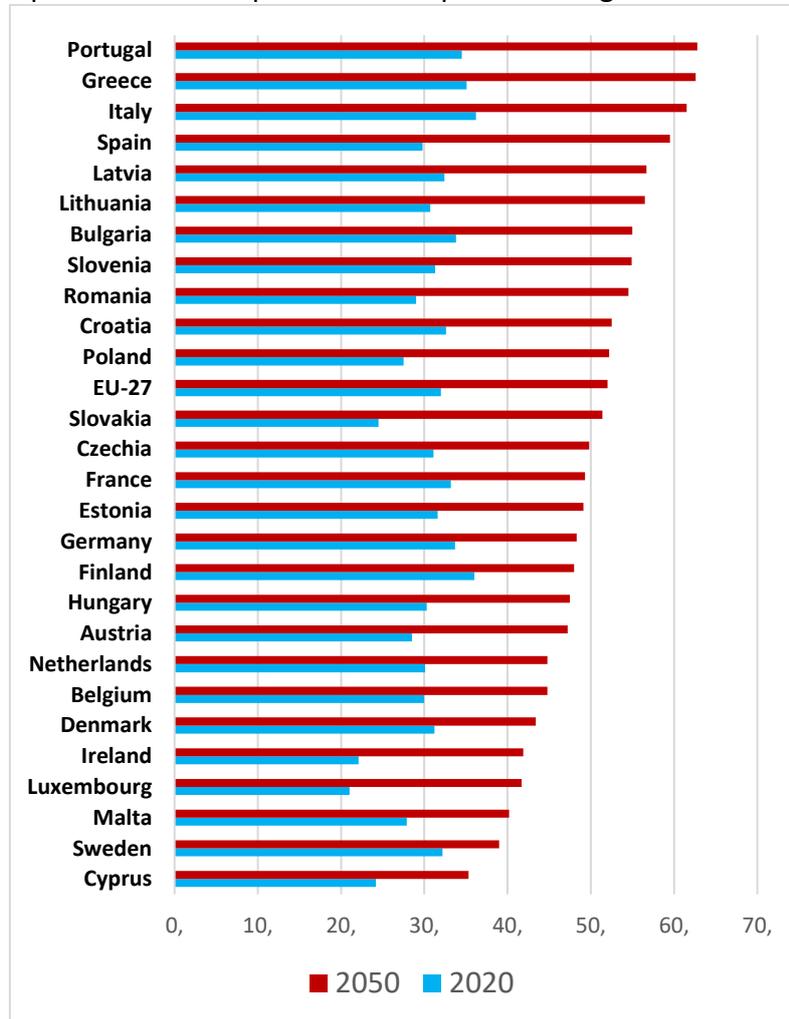
Graphique 1: Proportion de la population âgée de 65 ans et plus : 2011-2021



Source: Eurostat Database, own treatment

Si les changements sociodémographiques ont entraîné une augmentation continue de la population âgée dans tous les pays de l'Union européenne, ce processus devrait s'intensifier au cours des prochaines décennies, le nombre de personnes âgées de plus de 65 ans dans l'UE devant atteindre 30 % en 2070 (Livre vert de la CE sur le vieillissement, 2021). Au niveau de l'UE, le taux de dépendance des seniors est d'environ 32 % (graphique 2) et il devrait atteindre 52 % en 2050 (Eurostat), ce qui génère de nouveaux besoins, attentes et défis. La question est évidemment de savoir comment relever ces défis. Comment changer les stéréotypes sur les aspects négatifs d'une société vieillissante en mettant en avant ses opportunités ?

Graphique 2: Taux de dépendance des personnes âgées en 2020 et 2050



Source: Eurostat Database, own treatment

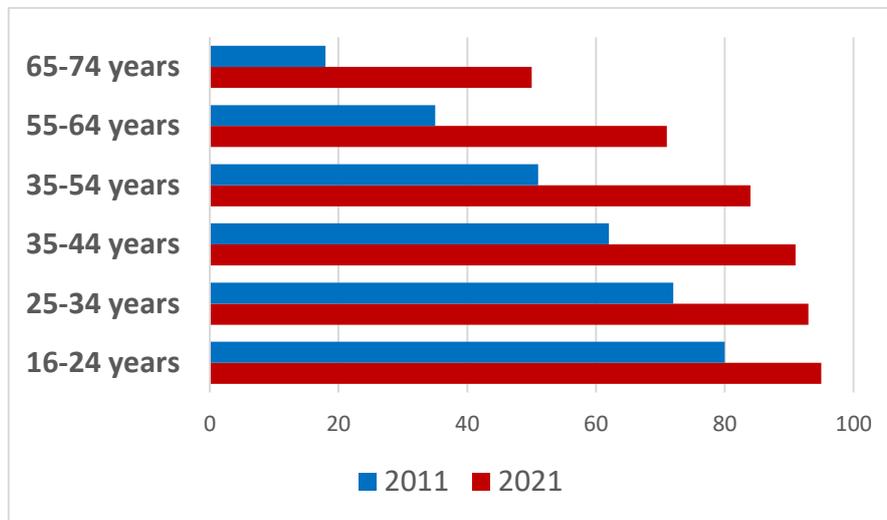
La Grèce, l'Italie et l'Espagne figurent dans le Top 5 des pays de l'UE où le taux de dépendance des seniors attendu est le plus élevé, tandis que la France et la Slovénie se situent à un niveau légèrement inférieur à la moyenne européenne, en raison de taux de fécondité relativement plus élevés.

Si le vieillissement est devenu une question de politique européenne relativement tôt (début des années 1990) avec la création d'un observatoire pour étudier l'impact de la révolution démographique sur la société européenne et le rôle des politiques nationales sur le vieillissement et les seniors, ce n'est que récemment que l'inclusion des seniors et leur inclusion numérique ont commencé à être promues, en particulier avec l'initiative européenne i2010 (Stratégie pour une société de l'information européenne innovante et

inclusive) qui inclut clairement la question du vieillissement de la population, en encourageant *"les initiatives qui permettent à la population de participer pleinement à la société de l'information, indépendamment de leurs circonstances individuelles ou sociales telles que le handicap ou l'âge"*. En ce qui concerne les questions d'autonomie, de participation et de droits des seniors, le récent Livre vert sur le vieillissement (2021:12) stipule clairement que *"l'accès aux biens et services, y compris les services publics, et la participation à la vie politique, sociale et culturelle requièrent de plus en plus de compétences numériques. Les évolutions technologiques peuvent amplifier la vulnérabilité des seniors, par exemple si elles sont moins familières ou moins à l'aise avec les outils numériques ou si elles ont un accès limité aux technologies numériques"*.

Pour que les seniors puissent participer pleinement à la société de l'information et, par conséquent, accroître leur autonomie et leur bien-être, elles doivent acquérir certaines compétences en matière de TIC afin de pouvoir utiliser ces technologies en toute sécurité et en toute confiance. Même si, au cours de la dernière décennie, des progrès indéniables ont été observés et que la pandémie a eu un effet positif, il existe toujours un fossé générationnel concernant les compétences et l'utilisation des TIC. La fréquence quotidienne d'accès à l'internet reste en retrait par rapport aux autres âges (graphique 3). Une partie importante des seniors n'est toujours pas familiarisée avec les nouvelles technologies et reste donc exclue de l'e-économie et ne peut pas bénéficier des opportunités offertes par l'économie de partage.

Graphique 3: (%) de la population ayant un accès quotidien à internet, par âge (2011-2021)



Source: Eurostat Database, own treatment

Parallèlement, il faut souligner l'existence d'inégalités non seulement entre les générations mais aussi au sein de la population âgée, en termes de compétences en TIC et d'accès à internet et aux équipements. Ces inégalités restent un enjeu majeur dans la recherche d'une plus grande justice sociale.

Par conséquent, la situation décrite ci-dessus justifie et exige de (i) construire l'inclusion numérique des seniors et de les intégrer pleinement dans la société de la connaissance et de l'information et (ii) de concevoir des stratégies efficaces qui leur donneront l'opportunité de se sentir mieux inclus dans la société même voir, et non isolés.

3. Conception de l'étude

La méthodologie adoptée dans le présent travail est basée sur la mise en œuvre d'une enquête auprès de parties prenantes et d'experts sélectionnés dans les cinq pays du projet SHES cofinancé par le programme Erasmus+ de l'Union européenne, à savoir la France, la Grèce, l'Italie, la Slovénie et l'Espagne. Les participants ont été invités à répondre à un questionnaire axé sur les politiques concernant (i) la qualité des résultats de l'apprentissage, en particulier pour les seniors qui sont encore souvent sous qualifiés en matière de TIC et (ii) le développement de l'implication des seniors dans l'économie de partage comme paradigme

de bonne pratique pour améliorer la vie des personnes âgées en termes de bien-être et de vieillissement actif.

1./ Un questionnaire politique préliminaire a été conçu autour de quatre (4) thèmes:

- Compétences en TIC pour les seniors
- Possibilités d'apprentissage et de formation pour les seniors
- Participation des personnes âgées à l'économie du partage
- Défis à relever

Grâce aux commentaires des partenaires du projet SHES, le questionnaire a été finalisé. Il comprend 15 questions fermées et ouvertes (7 fermées et 8 ouvertes) donnant l'opportunité aux parties prenantes et aux experts de développer leurs propositions et recommandations. Enfin, le questionnaire a été traduit dans les 5 langues nationales.

2./ Dans un second temps, il a été décidé de délimiter le groupe cible à 5 experts/partie prenantes par pays, menant à des conclusions et des recommandations politiques appropriées

3./ Initialement, l'objectif principal était d'identifier des spécialistes ayant une bonne connaissance des questions liées aux seniors et de l'état actuel de l'économie de partage. En général, il a été difficile de trouver un tel profil. Par conséquent, le processus d'identification dans chaque pays a été élargi afin que les experts aient au moins une connaissance de base de l'économie de partage (y compris la politique relative de l'UE) et répondent à l'un des critères suivants:

- Engagement et/ou connaissance des seniors actif et en bonne santé
- Expérience et/ou connaissance de sujets liés à l'apprentissage tout au long de la vie / l'éducation des adultes.

De plus, les experts pouvaient être des représentants du secteur privé et économique ainsi que des administrations locales (en tant que services municipaux) et des organisations non gouvernementales. L'élargissement du champ d'investigation a permis d'éliminer les

difficultés initialement rencontrées tout en contribuant à l'obtention d'une approche diverse et variée, ce qui a permis d'enrichir les recommandations politiques et de donner des indications plus pratiques sur les stratégies d'alphabétisation numérique et d'engagement des seniors.

4./ En raison de la situation de Covid-19, les parties prenantes et les experts ont été contactés individuellement, principalement par téléphone et par courrier électronique, pour obtenir leur accord.

5./ Après une présentation du projet SHES, du contexte de l'étude et de ses objectifs - leur donnant plus d'informations sur l'économie de partage et les bonnes pratiques - les experts ont été invités à remplir le questionnaire et à le renvoyer par email.

6./ Même si certains experts étaient initialement récalcitrants à l'engagement initial, dans la plupart des cas, les experts étaient désireux de participer activement à l'étude.

En évaluant la mise en œuvre de l'enquête, il est possible de mentionner deux points forts principaux:

- Les personnes interrogées constituent un panel d'experts et de parties prenantes ayant des antécédents et des connaissances différents, ce qui enrichit l'enquête,
- Une fois que les experts ont accepté de participer, leur contribution a été très constructive, exprimant généralement un réel intérêt pour le projet.

Néanmoins, certaines faiblesses doivent être mentionnées. Premièrement, il a été relativement difficile dans certains pays d'identifier des experts appropriés dans les deux sujets étudiés, à savoir l'économie de partage et les seniors actifs. Deuxièmement, dans certains cas, des difficultés ont été rencontrées en ce qui concerne le processus de recrutement, tandis que la collecte des réponses dans certains pays a pris du temps.

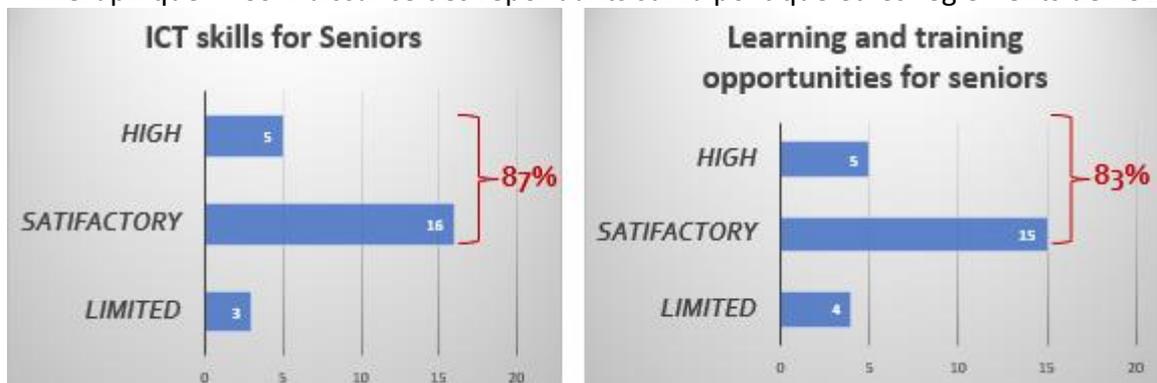
4. Brève présentation du panel des répondants

Les participants à l'étude étaient composés de 24 experts et parties prenantes : 5 par pays, à l'exception de la Grèce où il a finalement été possible de recueillir les réponses de 4 des 5 répondants initialement sélectionnés.

Plus précisément, le groupe de discussion est composé (i) de responsables et de cadres de structures publiques et privées d'aide aux seniors, notamment d'associations non gouvernementales, (ii) de cadres de l'administration locale, (iii) d'experts en économie et/ou en économie collaborative et enfin (iv) de chercheurs et d'universitaires ayant une expérience de l'économie du partage et des personnes âgées.

Selon les répondants eux-mêmes, leur niveau de connaissance de la politique et des réglementations de l'UE en matière de compétences en TIC ainsi que des possibilités de formation pour les seniors est satisfaisant, voire très élevé, ce qui confère aux réponses de l'enquête suivante une véritable fiabilité (graphique 4).

Graphique 4. Connaissance des répondants sur la politique et les règlements de l'UE



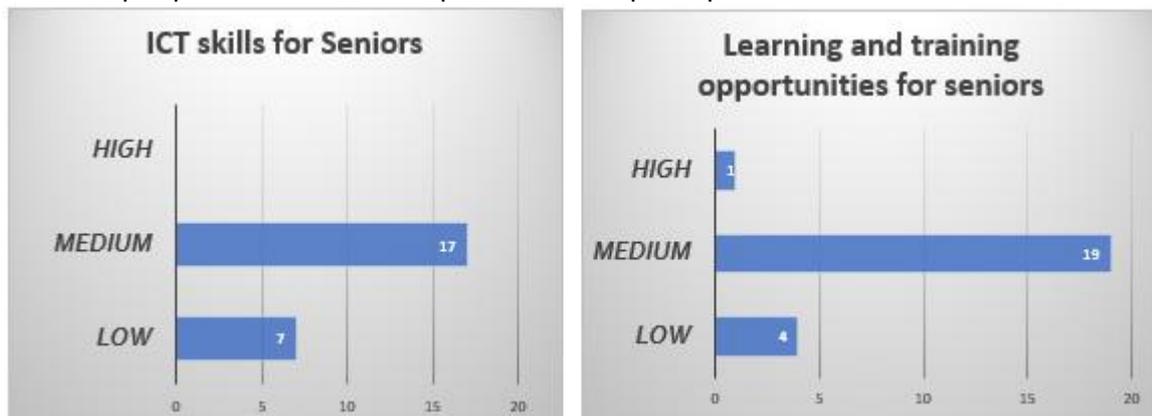
Source: Questionnaire SHES

5. Résultat de l'étude

5.1. Incorporation des politiques de l'UE dans le cadre national

Des progrès significatifs sont nécessaires pour aligner les politiques nationales aux cadres réglementaires et aux politiques publiques promus par l'UE en ce qui concerne la formation des seniors et leurs compétences numériques (graphique 5). Ce défaut en termes d'incorporation est plus prononcé en Grèce et en Italie, deux pays qui, comparativement à la France, la Slovénie et l'Espagne, ont un "intérêt mineur" pour les politiques européennes dans ces domaines.

Graphique 5. Niveau d'incorporation de la politique de l'UE dans le cadre national



Source: enquête SHES

5.2. Recommandations concernant l'amélioration des compétences numériques des seniors

L'amélioration des compétences numériques des seniors doit être une priorité nationale, compte tenu des leçons apprises ces deux dernières années avec la pandémie Covid-19. La stratégie à mettre en œuvre devrait s'articuler autour des 7 recommandations suivantes :

1./ Généralisation de l'**accès à l'Internet** et aux équipements informatiques, notamment :

- ✓ Dans les régions les plus éloignées et isolées
- ✓ Pour les seniors exclus socialement et économiquement

Comme l'a indiqué l'un des experts, *"bien que l'exclusion numérique soit de moins en moins présente, l'accès des seniors exclus socialement et économiquement aux équipements et à l'internet devrait être une priorité dans nos pays"*, tandis qu'un autre a mentionné qu'il fallait *"s'assurer que l'internet couvre l'ensemble du pays, même les endroits reculés, et permettre aux personnes âgées, aux jeunes et aux personnes socialement défavorisées d'y accéder de manière abordable et sûre"*.

2./ Promouvoir le **développement des systèmes de sécurité et de protection des données personnelles**, en tenant compte du fait que les seniors constituent le groupe de population le plus à risque en termes de cybersécurité. Cela implique la mise en œuvre de technologies adaptées, telles que des interfaces plus intuitives et plus lisibles.

"...Il existe des lacunes importantes dans le cadre de la protection des seniors lors de l'apprentissage des compétences informatiques de base".

Par conséquent, la sécurité doit être considérée comme un sujet primordial pour augmenter le nombre de seniors connectés et éviter le rejet potentiel des nouvelles technologies.

3./ Développement de programmes d'enseignement des TIC **spécifiques et adaptés** aux seniors :

- ✓ Financement de programmes de compétences numériques conçus et adaptés aux spécificités et aux besoins des seniors,
- ✓ Formations ciblées sur la cybersécurité, la banque en ligne, l'e-administration, l'e-santé et tous les e-services, une évolution inévitable de la société,
- ✓ Cours personnalisés et soutien aux seniors dans l'utilisation des TIC,
- ✓ Promouvoir en parallèle (i) des actions intergénérationnelles de formation aux TIC, et (ii) l'apprentissage de pair à pair (les seniors qui enseignent à d'autres seniors), en renforçant le lien social entre les générations ainsi qu'entre les seniors eux-mêmes. Cela devrait contribuer à accroître la confiance dans les nouvelles technologies (Institut Amelis, 2021).

4./ Renforcement de la **coopération entre les autorités publiques et les acteurs locaux**, notamment les ONG, en accordant des financements publics aux associations et aux acteurs locaux, en raison de leur plus grande proximité avec les bénéficiaires.

5./ Développement des **ressources en ligne (outils/tutoriels)** ainsi que des **lieux physiques** pour aider les personnes âgées à acquérir les connaissances appropriées et à recevoir un soutien, une formation et des informations.

6./ Fournir une **aide financière** aux seniors qui ne peuvent pas s'offrir un équipement de base. Même si le nombre de seniors connectés a augmenté ces dernières années, cela ne doit pas occulter le fait que beaucoup d'entre eux sont encore "e-exclus" (Alava et al. 2012). Une aide financière ciblée pourrait contribuer à réduire la fracture numérique chez les seniors.

7./ Enfin, l'amélioration des compétences TIC des seniors passe également par le **financement de programmes de formation dédiés aux formateurs/mentors**. Les formateurs en TIC pour les seniors doivent acquérir des compétences spécifiques non seulement liées aux aspects techniques mais aussi psychologiques et éthiques. Ils doivent être en mesure de comprendre les attentes et les besoins spécifiques de ce public.

5.3. Recommandations concernant les opportunités d'apprentissage et de formation des seniors

L'apprentissage tout au long de la vie pour les seniors doit devenir une priorité claire et ne doit pas s'adresser uniquement aux travailleurs âgés comme c'est souvent le cas. Comme l'a mentionné un participant, cela nécessite **"une approche globale holistique et bien conceptualisée"** qui doit inclure les aspects suivants :

1. / Développement de programmes d'apprentissage pour les seniors, comme par exemple les **Universités du troisième âge** (France) avec des thèmes bien définis et ciblés,

2./ Conception de **campagnes d'information efficaces, basées sur des canaux de communication ciblés** tels que les associations locales et les municipalités, afin de sensibiliser davantage les personnes âgées à l'importance de l'apprentissage tout au long de la vie,

3./ Promotion de programmes d'apprentissage pour les seniors par le biais de "**sites spécialisés dédiés aux seniors**",

4./ Promotion de programmes d'apprentissage et de formation basés sur des **méthodes intergénérationnelles et de pair à pair**.

5.4. Évaluation de l'impact de la participation des seniors à l'économie de partage

Les participants à l'enquête étaient invités à évaluer les bénéfices de l'implication des seniors dans l'économie de partage. Il est unanimement reconnu qu'une telle implication a un effet positif sur le bien-être des seniors. Effectivement, l'économie de partage "*implique une interactivité au sein et autour de la communauté permettant d'établir des connexions temporaires*" (Veen, 2019 ; Albinsson et al. 2021).

En termes de bénéfices financiers (dimension économique), les avis divergent largement parmi les experts et les parties prenantes : même si 58% d'entre eux affirment que l'implication dans l'économie de partage a un impact positif sur les conditions financières des seniors, près de 42% expriment une opinion plus réservée, considérant que celle-ci ne contribue que de manière limitée aux finances des seniors.

En ce qui concerne la qualité de vie, là encore les avis divergent mais moins que par rapport à la dimension économique : 75% des répondants évaluent positivement l'impact sur la qualité de vie tandis que 25% considèrent que cet impact est limité.

Malgré cette divergence de perceptions, il est unanimement admis que la participation des seniors à l'économie de partage doit être renforcée. L'accès à l'économie de partage étant en partie lié à l'utilisation d'outils numériques, les experts ont une fois de plus insisté sur la nécessité d'offrir une formation et un soutien adéquats en matière d'outils numériques et de nouvelles technologies, voire de garantir un équipement approprié, notamment dans les régions les plus reculées.

Néanmoins, la participation accrue attendue des seniors à l'économie du partage présuppose une politique spécifique - des actions visant à accroître la sensibilisation et la connaissance des seniors sur ce que l'économie du partage peut générer pour eux. Cela nécessite:

- ✓ une plus grande diffusion de l'information concernant les opportunités offertes par l'économie de partage et la valeur ajoutée que les seniors peuvent tirer de leur participation. Comme le souligne l'étude réalisée en France par la startup sociale WeTechCare (2020), *" il est essentiel de commencer par intéresser les personnes avant de les former et de réfléchir à un accompagnement différencié "*.
- ✓ Néanmoins, en raison de la multiplication des plateformes impliquées dans ce modèle économique récent, il est également nécessaire de développer un " cadre d'accompagnement " pour les seniors, contribuant à les rassurer quant à leur utilisation. Comme le mentionne un répondant, *"...les seniors qui se sentent plus à l'aise avec l'économie de partage pourraient être des "ambassadeurs" d'une certaine plateforme, en apprenant aux autres comment l'utiliser."*

La participation des seniors est largement conditionnée par la confiance qu'ils ont dans l'économie de partage et par leurs compétences informatiques. La question qui se pose est donc la suivante : Comment renforcer cette confiance et cette compétence ? Les autorités publiques (nationales et locales), en collaboration avec les associations de bénévoles, doivent contribuer à assurer :

- ✓ Plus de visibilité et d'accessibilité,
"...Pour les seniors, l'accessibilité me semble presque plus importante, car si un service a été conçu pour leur être facilement accessible, la confiance a plus de chances de s'installer..."
- ✓ Plus de **sécurité** lors de l'utilisation des plateformes,
"...La confiance dans l'économie du partage va de pair avec la confiance dans les nouvelles technologies, la sécurité en ligne et l'utilisation des données personnelles."
- ✓ **Une explication plus claire des bénéfices** de la participation à l' économie de partage par la diffusion de "bonnes pratiques" concrètes.

En parallèle, il est important de développer des processus d'assistance personnalisée avec la possibilité d'un contact en face à face et pas seulement en ligne. *"... La confiance des personnes âgées est encore basée sur des témoignages fiables (parents, amis, personnes de*

confiance), donc ... la question de la confiance devrait être abordée en agissant sur les autres, une adoption par l'entourage qui peut ensuite mettre en confiance...."

5.5. Solidarité intergénérationnelle

Au-delà du principe de l'aide personnalisée et du développement de politiques appropriées, la solidarité intergénérationnelle peut et doit être mobilisée pour faciliter à la fois l'intégration des seniors dans l'économie de partage et leur inclusion numérique. La solidarité intergénérationnelle fonctionne selon deux modes différents : (i) **le mode formel** par le biais de projets et de programmes visant à renforcer la solidarité mutuelle entre les plus jeunes et les plus âgés (ii) **le mode informel** au sein même de la famille. Il ressort de l'enquête que ces deux conceptions de la prise en charge des seniors sont complémentaires et doivent être largement soutenues. Si le modèle non formel (solidarité intergénérationnelle au sein de la famille) doit être renforcé par des mesures incitatives, il ne peut être généralisé car il ne peut répondre aux besoins des familles exclusivement composées de personnes âgées, celles qui sont également confrontées au problème de d'e-exclusion.

En ce qui concerne l'approche formelle, les autorités publiques et les parties prenantes doivent être "*... plus innovantes dans les futurs modèles de prise en charge des seniors...*", en se basant sur le principe du gagnant-gagnant : "*...Les seniors et les jeunes ont beaucoup à apprendre les uns des autres et pourraient s'entraider...*".

Enfin, selon les répondants à l'enquête, aucune politique publique ne sera efficace si nous ne parvenons pas à combattre les stéréotypes sur le vieillissement. Pour cela, il faut avant tout "*... lutter contre l'âgisme : L'âgisme est un préjugé ou une discrimination fondée sur l'âge d'une personne...*" et, à titre secondaire, de "*... veiller à ne pas consolider l'âgisme par des politiques différenciées ou par l'adoption de modèles de vieillissement (modèle exclusivement médical et modèle d'assistance sociale) au lieu de modèles de développement tenant compte des capacités contributives des personnes âgées, de leur capital social et culturel...*". Pour éliminer ou du moins atténuer les stéréotypes sur le vieillissement, les experts de l'enquête suggèrent de se concentrer sur les trois dimensions suivantes :

- ✓ encourager les liens avec des jeunes non seulement à l'université mais surtout pendant leurs années de lycée en développant les possibilités d'échanges intergénérationnels notamment pour les élèves du secondaire,
- ✓ Intégrer les maisons de retraite et EHPAD dans les politiques publiques d'aménagement du territoire, en combattant l'isolement géographique et en stimulant l'intégration des seniors dans le tissu social, ce qui nécessite également une nouvelle approche de la planification urbaine.

6. Conclusions

La solitude et l'isolement social des seniors est un défi important qui affecte le bien-être et la qualité de vie non seulement au niveau individuel mais aussi collectif. Le renforcement des compétences des seniors en matière de TIC et les possibilités d'apprentissage/formation pour les personnes âgées est décisif dans la lutte contre la discrimination fondée sur l'âge et pour une meilleure inclusion sociale des personnes âgées. Comme il ressort de l'enquête, cette stratégie est "un élément crucial de prévention pour le bien-être général des seniors, qui joue un rôle important pour l'ensemble de la société".

L'adoption des technologies de l'information et de la communication par les personnes âgées doit être une priorité car elle contribue à réduire la distance physique et sociale. La pandémie de Covid-19 a renforcé le risque d'isolation (Berg-Weger et Morley, 2020) car les seniors ont été confrontés à des mesures de distanciation plus strictes alors que dans le même temps, cette crise a conduit certains seniors à se familiariser avec ces nouveaux moyens de communication, d'information et d'échange. Par ailleurs, la généralisation progressive de l'e-administration (avec des démarches administratives qui ne peuvent se faire qu'en ligne) peut conduire certains seniors à se sentir perdus et exclus. Comme le montre cette étude, *"cela représente un danger pour leur participation sociale et économique et pour l'exercice de leurs droits sociaux et économiques"*.

Enfin, l'adoption des technologies de l'information et de la communication par les seniors, qui leur permettra de participer plus facilement à l'économie du partage, nécessite l'engagement

et la collaboration active de tous les acteurs publics et privés au niveau national, régional mais aussi local, sans négliger le rôle de la solidarité intergénérationnelle formelle et informelle. Comme on le sait, c'est aussi avec les membres de la famille et les amis proches en qui ils ont confiance que les seniors peuvent bénéficier d'un soutien efficace dans leur apprentissage quotidien d'Internet et de l'usage des plateformes en ligne.

Bibliographie

Alava, S., Moktar, N. (2012). Les seniors dans le cyberspace. Entre appropriation et rejet. *Revue Recherches et Éducation*, Juin : 179-196

Albinsson, P. A., Perera, B. Y., and Griffiths, M. A. (2021). Overcoming scarcity through efficient consumption: innovative sharing initiatives, in: *A Modern Guide to the Urban Sharing Economy*, eds T. Sigler and J. Corcoran (Cheltenham: Edward Elgar Publishing). doi: 10.4337/9781789909562.00011

Belk, R. (2014). Sharing Versus Pseudo-Sharing in Web 2.0. *Anthropologist*, 18(1):7-23.

Berg-Weger, M., & Morley, J. E. (2020). Loneliness and social isolation in older adults during the COVID-19 pandemic:

Implications for gerontological social work. *The Journal of Nutrition, Health, and Aging*, 24(5), 456-458

Berg-Weger, M., & Morley, J. E. (2020). Loneliness and social isolation in older adults during the COVID-19 pandemic:

Implications for gerontological social work. *The Journal of Nutrition, Health, and Aging*, 24(5), 456-458

Berg-Weger, M., & Morley, J. E. (2020). Loneliness and social isolation in older adults during the COVID-19 pandemic:

Implications for gerontological social work. *The Journal of Nutrition, Health, and Aging*, 24(5), 456-458

Berg-Weger, M., Morley, J.E. (2020). Loneliness and social isolation in older adults during the COVID-19 pandemic. Implications for gerontological social work. *The Journal of Nutrition, Health and Aging*, 24(5): 456-458

Cabrera, M., Malanowski, N. (2009). Ageing Societies, Information and Communication Technologies and Active Ageing: Introductory Remarks. In: M. Cabrera and N. Malanowski (eds). *Information and Communication Technologies for Active Ageing*, The European Community and IOS Press.

European Commission. (2021). GREEN PAPER ON AGEING: Fostering solidarity and responsibility between generations, COM(2021) 50 final. Brussels

Institut Amelis (2021). Internet pour les personnes agees, usages et avantages. <https://institut.amelis-services.com/bien-vieillir/vie-sociale-fetes/internet-chez-les-seniors/>

Kauffman, R.J., Naldi, M. (2020). Research directions for sharing economy issues. *Electronic commerce research and applications*, 43, 100973. <https://doi.org/10.1016/j.elerap.2020.100973>

Laamanen, T., Pfeffer, J., Rong, K., & Van de Ven, A. (2016). Business models, ecosystems, and society in the sharing economy. *Academy of Management Discoveries*, 2(2), 218–222. <https://doi.org/10.5465/amd.2016.0037>

Mair, J., Reischauer, G. (2016). Impact and variety of the sharing economy: Perspectives for field-level research. In *32nd European Group of Organizational Studies Colloquium (EGOS 2016)*, sub-theme “Organizing in the Shadow of Sharing”, July: 7-9.

Mazareanu, E. (2019). Value of the global sharing economy, 2014-2025. Statista, August 9.

Muñoz, P., Cohen, B. (2017). Mapping out the sharing economy: A configurational approach to sharing business modeling, *Technological Forecasting and Social Change*, Volume 125: 21-37, ISSN 0040-1625, <https://doi.org/10.1016/j.techfore.2017.03.035>.

Selloni, D. (2017). New forms of economies: sharing economy, collaborative consumption, peer-to-peer economy. In: *Codesign for public-interest services*. Springer, Cham, p. 15-26.

Veen, E. J. (2019). Fostering community values through meal sharing with strangers. *Sustainability* 11, 2121. doi: 10.3390/su11072121

We TECH Care (2020). Publics seniors and Inclusion numerique. <https://wetachcare.org/wp-content/uploads/2020/06/etude-cnav-x-wtc-public-seniors-inclusion-numerique.pdf>



Annexe 1

Questionnaire

1. Profil

Prénom Nom	
Organisation	
Poste dans l'organisation	

PARTIE 1. Compétences informatiques (TIC) pour les seniors

2. Dans quelle mesure connaissez-vous la politique et les règlements de l'UE visant à améliorer les compétences en TIC de la population senior ?

Pas de connaissances	Connaissances limitées	Bonnes connaissances
1	2	3

3. Veuillez estimer le niveau (de 1 à 3) d'intégration des politiques européennes au niveau national? (Sélectionnez un des trois niveaux)

Niveau bas	Niveau moyen	Niveau élevé
1	2	3

4. Avez-vous d'autres recommandations de politiques publiques pour améliorer les compétences en TIC des seniors ?

Réponse courte

PARTIE 2. Apprentissage et opportunités de formation pour les seniors

5. Connaissez-vous la politique et les règlements de l'UE en matière de promotion des possibilités d'apprentissage et de formation pour les seniors ?

Pas de connaissances	Connaissances limitées	Bonnes connaissances
1	2	3

6. Veuillez estimer le niveau (de 1 à 3) auquel vous pensez que votre cadre politique national a réussi à les intégrer ? **(Sélectionnez un des trois niveaux)**

Niveau faible	Niveau moyen	Niveau élevé
1	2	3

7. Avez-vous d'autres recommandations de politiques publiques pour la promotion de l'apprentissage et de la formation des seniors ?

Réponse courte

PARTIE 3. Participation des seniors à l'économie de partage

8. Pensez-vous que la participation des seniors à l'économie du partage peut contribuer à leur bien-être ?

Non	Contribution limitée	Oui
1	2	3

9. Pensez-vous que la participation des seniors à l'économie du partage peut contribuer à leur autonomie financière ?

Non	Contribution limitée	Oui
1	2	3

10. Pensez-vous que la participation des seniors à l'économie de partage peut contribuer à leur qualité de vie ?

Non	Contribution limitée	Oui
1	2	3

11. A quel niveau (de 1 à 3) diriez-vous qu'il est important de favoriser la participation des seniors à l'économie de partage ? **(Sélectionnez un des trois niveaux)**

Niveau faible	Niveau moyen	Niveau élevé
1	2	3

12. Avez-vous des recommandations en vue d'une meilleure intégration des seniors dans l'économie de partage ?

Réponse courte

PARTIE 3. Défis

13. Avez-vous des recommandations pour augmenter la confiance des seniors envers l'économie de partage et ses plateformes ?

Réponse courte

14. Avez-vous des recommandations pour changer progressivement la mentalité des seniors en ce qui concerne la propriété privée, qui est considérée comme une réussite personnelle ?

Réponse courte.....

15. Avez-vous des recommandations pour renforcer la solidarité intergénérationnelle ?

Réponse courte